



**Office Intercommunal
des Sports et Loisirs**
CANTON DE CLISSON



Programme des activités

Avril 2025

Activités ouvertes à tous les enfants du canton

INSCRIPTIONS

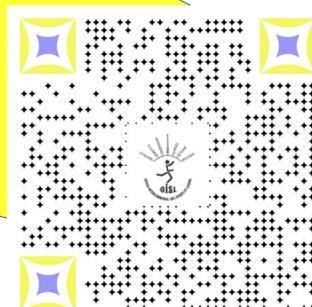
Mardi 25 mars 2025

18h30 – 19h30

Complexe sportif

St Lumine

*Aucune inscription ne se fera
en dehors de cette date*



oisl.valleedeclicsson@gmail.com
oisl-valleedeclicsson.kalisport.com

1

MODÉLISME NAVAL

12 – 15 ans

Gétigné



**Lundi 7, mardi 8 & mercredi 9 avril
de 14h à 17h**

Encadrement/lieu : Club de modélisme naval de Gétigné. Salle de la butte, mairie de Gétigné.

Transport : A la charge des familles

Équipement : Blouse, goûter, eau.

Chaque jeune repart avec la maquette qu'il a construite et peinte pendant l'atelier

10 €

2

DÉCOUVERTE de l'ÉQUITATION

6 – 10 ans

Cugand



Mardi 8 avril de 9h30 à 12h30

Encadrement/lieu : Haras des L, Le Haut Noyer, Route d'Hucheloup, Cugand

Transport : A la charge des familles

Équipement : bottes de pluie obligatoires, pantalon, gants, K-way, boisson, goûter.

8€

3

PATINOIRE

10 – 14 ans

Cholet



Vendredi 11 avril
de 13h15 à 16h45

Encadrement et lieu : Glisséo, Cholet

Transport : Car • Départ 13h15 : piscine de Clisson
• Retour 16h45 : piscine de Clisson

Équipement : Gants OBLIGATOIRES, Tenue de sport, eau

Besoin indispensable : 5 accompagnateurs

6 €

4

DÉCOUVERTE de l'ÉQUITATION

6 – 13 ans

Gétigné



Jeudi 17 avril de 9h à 12h30

Encadrement et lieu : Centre Hippique des 3 Provinces, La Saulnerie, Gétigné

Transport : A la charge des familles

Équipement : bottes de pluie obligatoires, pantalon, gants, K-way, boisson, goûter.

8€



O.I.S.L. Vallée de Clisson

oisl.valleedeclisson@gmail.com

oisl-valleedeclisson.kalisport.com

CONDITIONS DE PARTICIPATION

INSCRIPTIONS

L'âge pris en compte est l'âge au jour de l'activité.

Le jour des inscriptions il vous faut :

- Nous remettre une fiche d'autorisation parentale de participation aux activités. Cette autorisation est valable jusqu'à la fin de l'été.
- Nous remettre, si cela est demandé, les pièces suivantes : certificat médical, brevet de natation, ...
- Compléter une fiche d'inscription par participant et se faire attribuer un numéro d'inscription à la table d'accueil.
- Régler l'adhésion à l'OISL. Validité du 01/09/2024 au 31/08/2025.
- Régler le montant de la participation aux activités choisies. (Seule une annulation de notre part fera l'objet d'un remboursement)
- Les adultes accompagnateurs sont invités par l'OISL.

Les documents sont téléchargeables sur le site : oisl-valleedeclisson.kalisport.com

TRANSPORTS

- à la charge des parents :

Lorsque le transport est à la charge des parents ceux-ci doivent s'assurer, au début de chaque séance, de la présence de l'encadrement avant de laisser leur enfant.

- La responsabilité des encadrants cesse dès la fin de l'activité. Les parents doivent respecter scrupuleusement les horaires de début et de fin d'activité.

- en autocar :

Lorsque le transport s'effectue en autocar l'heure indiquée est l'heure de départ du car.

La responsabilité des organisateurs débute lorsque l'enfant monte dans le car et cesse, au retour, dès la descente du car.

ASSURANCES

L'Office Intercommunal des Sports et Loisirs (OISL) du canton de Clisson est assuré en responsabilité civile par contrat auprès de Groupama Loire Bretagne.

Nous attirons votre attention, en cas de responsabilité engagée de votre enfant pendant les activités, sur l'intérêt de vérifier que votre assurance couvre bien votre enfant pour la responsabilité civile vie privée, et que l'assurance scolaire et extra-scolaire est bien acquise et adaptée aux activités proposées par l'OISL.

L'autorisation parentale que vous signerez lors des inscriptions confirmera votre garantie.

Adhésion 2024-2025 : 1 €